

## Annexe à la circulaire SG MEEDDAT du 19 mai 2009

### Missions par objectifs prioritaires

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Produire, organiser, interpréter et diffuser des données	Production, organisation et interprétation des données territoriales obtenues à partir des différentes activités de la DREAL et de la DDEA-DDE et auprès des partenaires territoriaux (INSEE, autres services de l'État, collectivités, entreprises, opérateurs, associations) pour des bases de données structurées par territoire et thématiques en suivant les normes définies nationalement. Production d'études, notamment sur l'évolution des phénomènes et l'interaction entre les différentes problématiques (DREAL-DDEA-DDE)		Partenariat avec les autres acteurs sur les données; Participation à des observatoires. Mise à disposition très large des données (Aarhus et Inspire), organisées dans des SIG notamment portail environnemental régional * (DREAL - DDEA-DDE)	
Mettre en place dans chaque région un diagnostic partagé du territoire et des axes d'action prioritaires*	Ce diagnostic, doit être établi à partir du profil environnemental régional, des données économiques et sociales, des grands enjeux d'actualité, d'une réflexion sur la gouvernance territoriale (DREAL)		Concertations et montages partenariaux éventuels (DREAL-DDEA-DDE)	
Établir des diagnostics territoriaux et thématiques aux différentes échelles, notamment sur la gouvernance territoriale (rôles des différentes collectivités) Prospective territoriale*	Suivant les enjeux et priorités territoriales, et les difficultés de gouvernance, en articulation avec les projets de territoires, les grandes opérations d'aménagements, les différents schémas (urbanisme, logement; biodiversité, eau, risques, transport, énergie, ressources naturelles, déchets, développement économique, etc.) (DREAL, DDEA-DDE pour réflexions très localisées)		Concertations et montages partenariaux éventuels Présentation et concertation sous l'autorité du préfet pour la gouvernance territoriale (DREAL-DDEA-DDE)	

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Évaluer les plans, programmes et projets		Évaluation environnementale* <sup>1</sup> des fonds structurels, avis sur projets (DREAL), sur plans et programmes (DREAL-DDEA-DDE). Assurer le rôle d'appui à l'autorité environnementale* (DREAL-DDEA-DDE). Évaluer les plans programmes et projets au sens du développement durable (DREAL-DDEA-DDE).	Sensibiliser, mobiliser les acteurs à l'évaluation environnementale	
Contribuer aux démarches Grenelle sur la Ville durable	Participation éventuelle aux actions expérimentales avec RST: démarches écoquartiers*, démarche écocités*, reconquête centres anciens* (DREAL ou DDEA-DDE)		Impulsion vers les collectivités territoriales puis participation aux démarches innovantes (DREAL-DDEA-DDE)	
Promouvoir une gestion durable des ressources	Effectuer un suivi régulier des besoins. Mettre en place un suivi environnemental régulier des extractions (DREAL)	Organiser au sein de la DREAL une présentation croisée des enjeux de développement de l'extraction et de préservation des ressources, des espèces et des milieux naturels (DREAL) Mettre en œuvre la police liée aux extractions (DREAL) Mettre en œuvre les schémas départementaux de carrières (DDEA-DDE)	Favoriser le recyclage (DREAL-DDEA-DDE)	
Intégrer le développement durable dans toutes les politiques*	Utiliser la connaissance du territoire pour agir de façon pro active vers les décideurs : collectivités, partenaires économiques. (DREAL-DDEA-DDE)		Favoriser l'émergence de projets territoriaux de DD, dont les agendas 21 locaux*, soutien aux actions d'intégration du DD par tous les acteurs à tous les niveaux (DREAL-DDEA-DDE). Instauration de liens avec les universités (DREAL)	
Piloter les directives territoriales aménagement et développement durable*, les DTA et les réflexions sur grands territoires, en inter SCOT		Études et procédures (DREAL), Contrôle mise en œuvre dans SCOT (DDEA-DDE)		

1 Les missions comportant une astérisque (\*) sont celles liées à la mise en œuvre des suites du Grenelle et apparaissant dans la circulaire sur la territorialisation

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Contribuer aux documents d'urbanisme		<p>Argumentation pour périmètres pertinents SCOT (DREAL et DDEA-DDE) et PLU intercommunaux (DDEA-DDE) ;</p> <p>Actions favorisant l'articulation entre documents de planification territoriaux et thématiques (DTA, SCOT, interSCOT, PLU, PDU, PLH, PPR, SDAGE, SAGE, , plans déchets, schémas écologiques, plans climats territoriaux, etc. ) pour prendre en compte les différents enjeux ;</p> <p>Dire de l'État, avis de l'État (DREAL-DDEA-DDE)</p>	<p>Impulsion vers l'aménagement durable notamment dans le cadre de l'association (DREAL-DDEA-DDE)</p>	
Suivre les grands projets d'aménagement et d'infrastructure de l'État comme des collectivités		<p>Notification des contraintes, objectifs majeurs DD.</p> <p>Implication des services territoriaux dans l'élaboration du projet , le débat public, l'enquête publique, les diverses procédures et les contrôles. Participation au pilotage local voire à la maîtrise d'ouvrage pour les opérations État (TGV, autoroutes, routes nationales, canaux, grands ports ou aéroports). (DREAL-DDEA-DDE)</p>	<p>Participation, éventuelle au pilotage des démarches notamment quand l'État est partie prenante (tramways, gares, aéroports ou ports secondaires, etc.) (DREAL-DDEA-DDE)</p>	
Planifier et promouvoir des objectifs nationaux de report modal et d'intermodalité	<p>Contribution à l'élaboration du schéma national d'infrastructures de transports sur la base des données et des connaissances de terrain établies sur le territoire (DREAL)* ;</p> <p>recueil et analyse des données sur les transports et construction d'une problématique et d'une vision prospective (DREAL-DDEA-DDE) ;</p> <p>évaluation socio-économique et environnementale des projets (DREAL)</p>	<p>Avis sur la cohérence des documents de planification des transports ou des infrastructures et des projets avec les orientations stratégiques de la politique des transports (multimodalité ; promotion des modes durables, rééquilibrage en faveur des modes alternatifs à la route) (DREAL)</p>	<p>Portage des objectifs nationaux de report modal d'inter modalité (DREAL-DDEA-DDE)</p>	
Contribuer aux politiques de déplacements urbains		<p>Porter à connaissance et avis de l'État sur les plans de déplacements urbains (DREAL-DDEA-DDE)</p> <p>Examen de recevabilité des projets de TCSP dans les appels à projets</p>	<p>Participation si nécessaire aux études (enquêtes ménages)</p>	

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Contribuer à la construction et à la rénovation de bâtiments durables, en particulier la rénovation thermique et accessibilité des bâtiments existants*		<p>Contrôle de l'application de la réglementation thermique (DDEA-DDE)</p> <p>Contrôle de l'application de la réglementation accessibilité, dans le cadre des CCDSA</p>	Mobilisation de tous les acteurs de la filière construction Information et conseil auprès des bailleurs sociaux, des maîtres d'ouvrage, des propriétaires et de l'ensemble des professionnels de l'immobilier (DDEA-DDE avec appui DREAL)	Délégué territorial de l'ANRU et de l'ANAH (DREAL/DDEA-DDE) et avec l'ADEME (DREAL-DDEA-DDE)
Rénover les bâtiments publics de l'État et de ses établissements publics, en partenariat avec France Domaine *, notamment la rénovation thermique * et l'accessibilité aux handicapés *	<p>Connaissance du patrimoine immobilier de l'État (DREAL et DDEA-DDE)</p> <p>Bilan carbone / énergie dans tous les bâtiments publics</p> <p>Diagnostics thermiques et accessibilité</p> <p>Audits approfondis sur les bâtiments le nécessitant</p>	<p>Stratégie et gestion immobilière</p> <p>Contrats de performance énergétique</p> <p>Participation aux études et schémas départementaux de stratégie immobilière</p> <p>Plan d'action pluriannuel</p> <p>Programme d'entretien des bâtiments de l'État</p> <p>Conduite d'opérations de constructions et de réhabilitations (DREAL et DDEA-DDE)</p>	Relations avec les responsables immobiliers des autres administrations de l'État (DREAL) et les responsables locaux correspondants (DDEA-DDE)	Avec l'ADEME
Rénover les logements au niveau thermique du parc public et du parc privé * *	Connaissance du parc public : intégration du DPE dans la nouvelle enquête EPLS	<p>Convention entre l'État et les opérateurs du parc HLM (intégration du DPE dans les plans stratégiques de patrimoine pris en compte dans les conventions d'utilité sociale) (DREAL/DDEA-DDE) *</p> <p>Performance énergétique des logements du programme ANRU*</p> <p>Instruction des aides du FEDER (DDEA-DDE) Contrôle de la réglementation thermique (DREAL-DDEA-DDE)</p>	<p>Portage auprès des maîtres d'ouvrage et de l'ensemble des acteurs de la filière construction* (DREAL)</p> <p>Conseil amont aux maîtres d'ouvrage publics et privés (DREAL-DDEA-DDE)</p> <p>Relais d'information pour les aides financières en lien avec ADIL(DDEA-DDE)</p> <p>Lutte contre la précarité énergétique: actions du plan PDALPD (DDEA-DDE)</p> <p>Contribution au montage d'opérations programmées ANAH, PIG et OPAH (DDEA-DDE)</p>	Pour le compte de l'ANAH : instruction des dossiers et procédures d'octroi des aides relatives au parc privé

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Mise en œuvre du PNRU (programme national de rénovation urbaine) et du PNRQAD (programme national de requalification des quartiers anciens dégradés)	Éventuellement études de cadrage (DREAL ou DDEA-DDE) (utilisation de FILOCOM)	Rôle État dans le montage et l'instruction des projets du PNRU et du PNRQAD (DDEA-DDE avec appui DREAL) Défense des dossiers locaux devant les instances nationales de l'ANRU (DDEA-DDE)	Participation aux comités de pilotage avec différents acteurs (revues de projet, points d'étape) (DDEA-DDE) Aide au montage des projets (DDEA-DDE)	Instruction dossiers comme délégué territorial adjoint de l'ANRU (DDEA-DDE)
Développer l'offre de logement.	Identification du foncier disponible et des possibilités opérationnelles de construction, notamment sur terrains Etat (DDEA-DDE) Étude des besoins sur les territoires (DREAL-DDEA-DDE) PAC et association de l'Etat aux documents élaborés par les collectivités (PLH, PLU) (DDREAL/DDEA-DDE)	Programmation annuelle et décisions de financement des aides au logement Plan de relance (DREAL-DDEA-DDE) Négociation et suivi des délégations de compétence (DREAL/DDEA-DDE)	Communication et impulsion auprès des collectivités, bailleurs sociaux et investisseurs (DREAL-DDEA-DDE) Animation des réseaux professionnels (DREAL)	Pour les collectivités délégataires, mise à disposition pour l'instruction des dossiers de demandes de financement
Veiller à l'application du droit au logement	Observation et suivi de la demande de logements sociaux (fichier unique de la demande, suivi statistique et analyse des recours DALO)	Utilisation du contingent préfectoral Accords collectifs Secrétariat de la commission DALO et instruction des recours (DDEA-DDE) Suivi des relogements (DDEA-DDE) Instruction des contentieux (DDEA-DDE) Instruction des demandes d'agrément des organismes qui oeuvrent au logement des personnes défavorisées (DDEA-DDE)	Elaboration et suivi des PDALPD (DDEA-DDE) Mobilisation des partenaires Aide à l'émergence de projets adaptés (exemple : sédentarisation des gens du voyage ou production de résidences sociales) (DDEA-DDE)	

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Équilibrer l'offre sociale dans les agglomérations	<p>Connaissance de l'occupation des parcs sociaux et privés</p> <p>Connaissance de la demande et de la solvabilité des demandeurs</p> <p>Étude des besoins des populations spécifiques : jeunes, personnes âgées, handicapés, gens du voyage...</p> <p>(DREAL-DDEA-DDE)</p> <p>Evaluation des projets de rénovation urbaine avant retour au droit commun</p> <p>(DREAL/DDEA-DDE)</p>	<p>Veille stratégique sur les secteurs en forte tension</p> <p>Mise en œuvre de l'article 55 de la loi SRU</p> <p>Suivi des attributions (DDEA-DDE)</p>	<p>Communication et impulsion auprès des collectivités, bailleurs sociaux et investisseurs</p> <p>Aide dans les diagnostics, méthodes, procédures et montages financiers</p> <p>Appui méthodologique et réglementaire pour le montage d'opérations complexes (DDEA-DDE)</p> <p>Suivi des actions prévues par les plans et programmes (PDALPD, schéma des gens du voyage, plans départementaux des jeunes etc...)</p> <p>(DDEA-DDE)</p>	
Améliorer la qualité du logement et lutter contre l'habitat indigne	<p>Connaissance de l'état des parcs sociaux et privés</p> <p>Maîtrise d'ouvrage de l'observatoire habitat indigne (DREAL/DDEA-DDE)</p>	<p>Mise en œuvre des procédures réglementaires (mesure de police) de lutte contre l'habitat indigne et les quartiers insalubres (DDEA-DDE)</p> <p>Exécution des travaux d'office quand les propriétaires sont défaillants</p> <p>Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants</p>	<p>Sensibilisation des réseaux d'acteurs</p> <p>Aide aux diagnostics</p> <p>Rappel des procédures (DDEA-DDE)</p> <p>Contribution au montage d'opérations programmées de l'ANAH (PIG/OPAH) (DDEA-DDE)</p>	<p>Pour le compte de l'ANAH : instruction des dossiers et des procédures de décision des aides de l'ANAH relatives au parc privé (DDEA-DDE)</p>
Développer le pilotage stratégique des organismes HLM en assurant l'adoption des conventions d'utilité sociale élaborées par les organismes HLM	<p>Connaissance des enjeux et priorités territoriales et par organismes</p>	<p>Pilotage de l'association des EPCI et départements aux démarches d'élaboration des CUS (DREAL, DDEA-DDE).</p> <p>Articulation des différents outils contractuels et de planification (DREAL),</p> <p>Elaboration du mandat de négociation des CUS et de leur modalité d'évaluation (DREAL - DDEA-DDE)</p> <p>Négociation et Signature des conventions et évaluation de leur mise en œuvre. (DDEA-DDE)</p>	<p>Animation et impulsion de la concertation locale (DREAL, DDEA-DDE),</p> <p>Expertise du contenu des conventions (DREAL, DDEA-DDE)</p> <p>Pilotage des services de l'Etat (DREAL)</p>	

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Assurer le suivi des directives : nitrates, mise aux normes STEP (DERU)*, stratégie marine ...	Acquisition de données.	Intervenir en appui d'une mesure de police administrative (police de l'eau) Suivi et actions dans l'objectif du bon état des masses d'eau* (DREAL-DDEA-DDE)	Élaboration de stratégie avec partenaires (DREAL) Négociation avec profession agricole, collectivités, recherche de MO. Remontée des données. ( DDEA-DDE)	
Lutter contre les pollutions diffuses et protection des aires d'alimentation de captages*	Animer le groupe régional sur les pesticides afin de valoriser les données régionales sur les pesticides et s'inscrire dans le plan de réduction des pesticides (DREAL)	Intervenir en appui d'une mesure de police administrative (police de l'eau) Assurer prévention, protection des points de captage : piloter l'élaboration de programmes d'action (DDEA-DDE)	Connaître et analyser les réseaux (DDEA-DDE) Améliorer les réseaux de distribution, susciter la création de service de taille suffisante favorisant la qualité de l'eau. Susciter la MO des collectivités (DDEA-DDE)	
Gérer la ressource en eau*	Mise à disposition des données et orientations (DREAL).	Intervenir en appui d'une mesure de police administrative (police de l'eau) Adapter les prélèvements aux ressources, plan de gestion des étiages, réviser les autorisations de prélèvement, prioritairement dans les ZRE, en promouvant une gestion collective de l'irrigation (DDEA-DDE) Arrêtés sécheresse (DDEA-DDE avec DREAL et DREAL de bassin en appoint)	Négocier avec les usagers de l'eau (DDEA-DDE). Susciter la maîtrise d'ouvrage (DDEA-DDE)	

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Mettre en œuvre les politiques en faveur de la trame bleue (continuité écologique longitudinale et transversale des rivières) *		Élaborer un schéma et une stratégie en liaison avec partenaires (DREAL) Intervenir en appui d'une mesure de police administrative (police de l'eau) ; utiliser les sanctions administratives du L.216-1 CE. Établir et coordonner les avis sur les études d'impacts et les documents d'urbanisme sur la prise en compte de la trame bleue. Mise aux normes des ouvrages hydrauliques (DDEA-DDE)	Impulser, organiser la trame bleue au sein des services MEEDDAT, avec les collectivités et les EPTB, puis coordonner la mise en œuvre des protections adéquates (planification..). Sensibiliser, développer une compétence locale adaptée des collectivités territoriales dans le cadre de la stratégie nationale et régionale pour la biodiversité et veiller à la prise en compte systématique de la trame bleue dans les SCOT PLU et SAGE. Assurer les concertations locales sur la révision des classements des cours d'eau en application du 2° du I du L.214-17 CE. (DDEA-DDE)	
Gérer les sites Natura 2000 terrestre et en mer : constitution du réseau, animation, suivi et évaluation*	Acquisition de connaissances, définition des stratégies, orientations, mise en place du réseau, suivi et gestion, évaluation des sites tous les 6 ans. (DREAL)	Responsabilité de l'état de bonne conservation des espèces et habitats : élaboration DOCOB et suivi (DREAL) et gestion (DDEA-DDE)	Animation des gestionnaires de sites, mobilisation des collectivités locales, apport de financements DREAL)	
Renforcer le réseau des aires protégées, gérer ces espaces	Pertinence du réseau (DREAL).	Création de RN, APB, RBD, PN, AMP... ; attribution des moyens ; mise en place de mesures de génie écologique (art. L 411-2) (DREAL-DDEA-DDE)	Animation du réseau d'espaces protégés (DREAL), mobilisation des collectivités locales suivi des comités de gestion, (DREAL-DDEA-DDE)	
Protection et gestion des milieux marins*	Élaboration de la stratégie et définition des orientations* (DREAL) Évaluation de l'action de destruction (DREAL)	Mise en place du réseau, suivi et gestion exemplaires (DREAL)	Accompagnement du MO demandant dérogation (DREAL-DDEA-DDE) Mobilisation des collectivités territoriales (DREAL)	



Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Gérer les espèces	Renforcer la connaissance sur espèces (DREAL).	<p>Suivi des conventions internationales, CITES. Élaborer plans de conservation et de restauration des 43 espèces en danger (DREAL)*.</p> <p>Conservation et restauration des espèces menacées *et lutte contre les espèces envahissantes terrestres et marines* (DREAL-DDEA-DDE).</p> <p>Mesures dérogatoires prévues aux destructions d'espèces protégées*.(DREAL)</p> <p>Actes réglementaires relatifs à l'exercice de la pêche et de la chasse (DDEA-DDE)</p>	<p>Informier le public (DREAL). Mobiliser les collectivités ; trouver des MO (DREAL-DDEA-DDE).</p>	
Mettre en œuvre les politiques en faveur d'une trame verte*	Identifier régionalement les données disponibles et les besoins de données pour mener à bien l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique. (DREAL)	<p>Coordination au niveau régional des actions nécessaires notamment dans les SCOT et les SAGE, en partenariat avec les collectivités concernées (DREAL). Établir les avis sur les études d'impacts et les documents d'urbanisme sur la prise en compte de la trame verte. (DREAL-DDEA-DDE)</p>	<p>Impulser, organiser l'identification de la trame verte au sein des services MEEDDAT, avec les collectivités, puis coordonner la mise en œuvre des protections adéquates (planification..). (DREAL)</p> <p>Sensibiliser, développer une compétence locale adaptée des collectivités territoriales dans le cadre de la stratégie nationale et régionale pour la biodiversité et veiller à la prise en compte systématique de la trame verte dans les SCOT, PLU et SAGE (DREAL-DDEA-DDE)</p>	

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Limiter l'énergie et les gaz à effet de serre par l'urbanisme et l'aménagement		Études, puis mise en place de zones de développement de l'éolien (DREAL) Contrôle compatibilité actions sur plan climat et impératifs nature et paysage * (DREAL) Autorisations installations production énergies renouvelables* (DDEA-DDE)	Suivre appels d'offres (solaire, biomasse) * ; sensibilisation collectivités plans climats territoriaux* ; prise en compte des énergies renouvelables dans documents d'urbanisme et l'ADS* Actions de promotion d'énergies renouvelables (DREAL-DDEA-DDE)	Avec l'ADEME
Planifier*		Élaboration du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (coproduction État-Région) (DREAL-DDEA-DDE) Élaboration et mise en œuvre des plans de protection de l'atmosphère (PPA) : industrie, transport, agriculture, résidentiel (DREAL)	Suivi des outils de mise en œuvre des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie : plan de protection de l'atmosphère (PPA) (DREAL-DDEA-DDE) ; plans de déplacements urbains (DDEA-DDE) ; etc... Suivi des plans climats territoriaux (DREAL-DDEA-DDE)	
Développer des énergies renouvelables*	Production de données et de statistiques, en liaison avec l'ADEME et les observatoires régionaux de l'énergie (DREAL)	Instruction des propositions de Zone de développement éolien (ZDE) (DREAL-DDEA-DDE)  Mise en œuvre du fonds chaleur	Promotion, en liaison avec l'ADEME (DREAL-DDEA-DDE) ; Suivi des pôles de compétitivité relatifs aux énergies renouvelables (ne concerne que certaines régions - DREAL)	Contribution à la mise en œuvre du fonds "chaleur renouvelable", géré par l'ADEME
Coordonner les plans grands fleuves	Stratégie grands fleuves (DREAL de bassin)	Gestion des crédits (DREAL de bassin)	Animation et recherche de MO (DREAL de bassin)	
Connaître et maîtriser les risques technologiques	Connaissance des risques (DREAL)	Élaboration des PPRT (DREAL et DDEA-DDE)	Fonctionnement des CLIC, des SPPPI, animation des DDEA-DDE et information du public (DREAL)	

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Maîtriser les risques naturels	Connaissance des aléas (DREAL, DDEA-DDE), des conséquences locales des grandes évolutions (érosion du littoral, impact du changement climatique), analyses coûts bénéfiques des stratégies de prévention	Élaboration des PPRN (DDEA-DDE) Mise en place de moyens de détection et de suivi des phénomènes naturels dangereux pour les activités humaines (avalanches, forêts, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique) (DDEA-DDE) Intégration des risques naturels dans les planifications d'urbanisme (DTA, SCOT, PLU...) (DREAL, DDEA-DDE) Expropriations, travaux de réduction des dommages, acquisitions amiables, études, subventions, gestion FPRNM (DREAL-DDEA-DDE) Mise en place du plan séisme (DREAL-DDEA-DDE)	Procédures de concertation et enquête publique (DDEA-DDE) Organiser la mise à disposition de l'information sur les risques pour l'élaboration des dossiers départementaux sur les risques majeurs, l'information des acquéreurs et locataires (vaut aussi pour les risques technologiques)	
Assurer la prévision des crues	Organiser l'hydrométrie, mesurer les débits, capitaliser les données (DREAL) Maintenance des stations (DREAL et DDEA-DDE)	Prévision par bassins hydrographiques. Informers les préfetures (DREAL ou DDEA-DDE)	Accompagner les collectivités dans la mise en place de systèmes locaux d'alerte contribuer à informer et alerter les populations habitant en zone inondable	
Maîtriser les risques liés aux inondations et les risques hydrauliques	Connaissance des aléas (DREAL, DDEA-DDE), des conséquences locales des grandes évolutions (en particulier, impact du changement climatique), analyses coûts bénéfiques des stratégies de prévention	Assurer l'impulsion générale sur les plus grands fleuves (DREAL). MO sur digues domaniales (DDEA-DDE, DREAL) Contrôle de la sécurité des barrages et des digues (DREAL-DDEA-DDE)	Aider à l'élaboration des PAPI (DREAL et DDEA-DDE) Aider à la mise à niveau des digues de protection des zones habitées et recherche de MO (DDEA-DDE) Mise en œuvre des techniques de ralentissement dynamique des crues. Accompagnement pour travaux de protection localisée des lieux habités (DDEA-DDE)	
Mettre en œuvre les dispositifs de contrôle des ICPE*	Recueil des données et diffusion (DREAL)	Autorisation et déclaration (DREAL)	Coordonner l'inspection des installations classées et animer le réseau des industriels (DREAL)	
Maîtriser les risques de pollutions	Connaissance, nanomatériaux, ondes magnétiques, lumière, études d'impact sanitaire global sur une zone*... (DREAL)	Copilotage du PRSE* (DREAL) Actions découlant des études d'impact sanitaire (DREAL).	Information vers les acteurs (ONG, collectivités, entreprises) sur les risques, les nouvelles réglementations	

Grandes missions DREAL et DDEA-DDE	Connaissance, évaluation, études	Fonctions régaliennes et de régulation	Animation, information, impulsion	État prestataire
Réduire les effets du bruit	Mise en place d'observatoire du bruit* (DREAL et DDEA-DDE)	Traitement des points noirs bruit, fer et route* (DREAL et DDEA-DDE) Cartographie du bruit, gestion des dossiers (DREAL-DDEA-DDE)	Campagne de réhabilitation acoustique des bâtiments publics sensibles, subventionnement et recherche de maîtrise d'ouvrage (DREAL-DDEA-DDE). Participer à l'animation des services de l'Etat dans le domaine de la lutte contre le bruit (DREAL, DDEA-DDE)	
Maîtriser les risques liés aux produits chimiques	nota : cette action relève du niveau central	Mise en œuvre règlement REACH, de la directive* biocide, du règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (DREAL)	Information des acteurs (entreprises en particulier) sur les évolutions de la réglementation (règlement REACH en particulier)	
Contribuer à la gestion écologiquement saine et économiquement rationnelle des déchets	(Participation aux) études sur les gisements régionaux et locaux de déchets (DREAL, DDEA-DDE)	Contrôle des ICPE de traitement de déchets (DREAL), des installations de stockage de déchets inertes (DDEA-DDE) Contrôle des circuits de traitement des déchets Instruction des demandes de transferts transfrontaliers de déchets (DREAL) Dire de l'Etat dans l'élaboration des plans de gestion des déchets	Appui aux collectivités locales pour l'élaboration des plans de gestion des déchets industriels, ménagers, du BTP (DREAL, DDEA-DDE) Animation et secrétariat d'instances de concertation (CLIS), participation à des réflexions partenariales (débouchés des composts, valorisation des déchets du BTP...) (DREAL) Information sur les nouvelles orientations de la politique de gestion des déchets (Grenelle, directive cadre, nouvelles réglementations) (DREAL, DDEA-DDE)	
Maîtriser la qualité de l'air	Production de données nécessaires à l'élaboration des schémas régionaux climat air énergie et des plans de protection de l'atmosphère (DREAL)	Pilotage à l'échelle régionale de la surveillance de la qualité de l'air, en s'appuyant sur les AASQA (DREAL)		

Toutes les missions qui sont répertoriées dans les tableaux qui suivent, si elles existent, n'ont pas toutes la même importance en effectifs mobilisés ni la même portée stratégique. Dans les tableaux, il est indiqué également à quel niveau territorial pourrait se dérouler la mission considérée:

- « DREAL » : pour les missions majoritairement en DREAL, pouvant cependant nécessiter un appui des DDEA-DDE pour l'éclairage et la mise en oeuvre locale ;
- « DDEA-DDE » : pour les missions assurées majoritairement en DDEA-DDE, pouvant nécessiter des interventions des DREAL sur la programmation et le pilotage, sur la doctrine, sur une expertise spécifique ou un apport de compétences ;
- « DREAL-DDEA-DDE » : pour les missions faisant intervenir les deux niveaux, régional et départemental, chacun pour ce qui relève des rôles dûs à son positionnement.

Ces propositions sont données à titre indicatif et des ajustements sont possibles suivant la configuration et l'organisation de services de la région, les sujets traités et les compétences en place.